



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 05589

Numéro SIREN : 535 354 906

Nom ou dénomination : 7PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2014 sous le numéro de dépôt A2014/000788



4437258

Dénomination : 7PARTNERS
Adresse : 94 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2011B05589
n° d'identification : 535 354 906
n° de dépôt : A2014/000788
Date du dépôt : 08/01/2014

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire



4437258

7PARTNERS
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège Social : 94, Quai Charles de Gaulle
69006 LYON
535 354 906 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JANVIER 2013
PROCES VERBAL
(extrait)

Le quatre janvier deux mille treize
à dix sept heures,
au siège social,
les associés de la société 7PARTNERS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.
Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.
L'Assemblée est présidée par M. Frédéric JAMET, Président de la société.
Est secrétaire de l'Assemblée :

- Maître Adrien FABRE.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que les associés présents, possèdent la totalité du capital. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du Président,

- Pouvoirs pour formalités.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'Assemblée Générale après avoir pris acte de la démission du Président, M. Frédéric JAMET décide de nommer, en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- M. Nicolas GONCALVES
Demeurant 23, rue Crillon – 69006 LYON

M. Nicolas GONCALVES a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités de dépôt et publicité consécutives aux décisions prises.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et le secrétaire de séance.

Pour extrait
Certifié conforme
Le Président
M. Nicolas GONCALVES

